



NOTE D'INFORMATION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU GROUPE CONSULTATIF

Après la mise en œuvre de deux générations de Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de 2003 à 2010, le Sénégal a opté pour une Stratégie Nationale de Développement Economique et Social pour la période 2013-2017 (SNDES), qui constitue le cadre consensuel de coordination des interventions publiques. Adoptée en novembre 2012 par le Gouvernement et l'ensemble de ses partenaires au développement, cette stratégie repose sur la vision d'un Plan stratégique Sénégal Emergent (PSE) visant l'émergence économique à l'horizon 2035. Le Plan d'Actions Prioritaires, articulé sur la période 2014-2018, constitue le document de référence des interventions de l'Etat, des partenaires techniques et financiers, du partenariat public-privé et de la participation citoyenne, à moyen terme.

L'ambition de l'Etat du Sénégal est de favoriser une croissance économique à fort impact sur le développement humain. Pour ce faire, il s'agira de consolider les acquis, notamment en matière de gouvernance démocratique, et de recentrer les priorités dans la perspective de garantir durablement la stabilité économique, politique et sociale. La réalisation de cette ambition repose sur la mise en œuvre d'un important programme d'investissements dans les secteurs porteurs, à même d'impulser une dynamique de croissance forte et soutenue.

Ainsi, cette impulsion politique d'un décollage économique nécessite un engagement de tous les acteurs ainsi qu'une importante mobilisation de ressources financières publiques et privées, internes et externes, auprès des partenaires publics et privés.

A cet effet, le Sénégal organise, avec l'appui technique de la Banque Mondiale et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), un Groupe Consultatif (une table ronde des bailleurs de fonds) qui se tiendra les **24 et 25 février 2014**, au **siège de la Banque Mondiale, sis au 66 Avenue Iéna, à Paris**.



OBJECTIFS DU GROUPE CONSULTATIF

L'objectif majeur du Groupe Consultatif est de mobiliser l'ensemble des acteurs autour du financement des priorités consensuelles et des projets structurants capables d'accroître la productivité des facteurs de production. Plus spécifiquement, la rencontre vise à :

1. offrir au Sénégal une plateforme internationale pour décliner sa vision d'émergence à l'horizon 2035 et sa stratégie de politique économique à moyen terme ;
2. renforcer les liens avec les bailleurs de fonds et nouer des partenariats avec des investisseurs potentiels tels que le secteur privé, les fonds souverains et les pays émergents ;
3. couvrir le besoin additionnel de financement nécessaire à la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires défini pour la période 2014-2018 ;
4. renforcer la coordination, l'harmonisation et les partenariats entre l'Etat du Sénégal, les partenaires bilatéraux et multilatéraux et les investisseurs privés, en vue de sceller des engagements solides mutuellement avantageux pour les parties prenantes ;
5. bâtir un consensus sur le cadre stratégique de suivi des engagements financiers, intégré au mécanisme de la politique économique.

PARTICIPANTS ATTENDUS AU GROUPE CONSULTATIF

En plus des personnalités ciblées et des représentants du Gouvernement du Sénégal, des organisations internationales, les partenaires concernés par le financement public classique, les nouveaux partenaires et bailleurs potentiels, le secteur privé national et international, sont conviés au Groupe Consultatif pour partager les opportunités de réalisation d'investissements structurants.

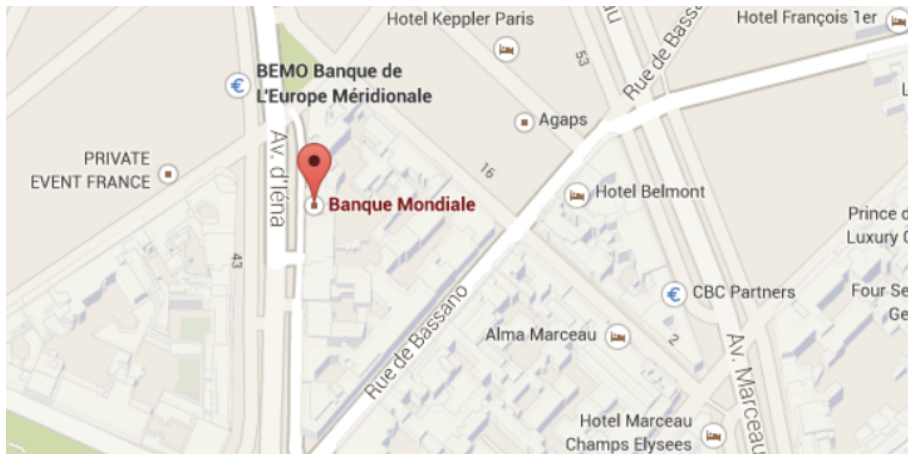
MODALITES PRATIQUES DE LA RENCONTRE :

1. Lundi 24 février 2014 : Rencontre avec les Partenaires Techniques et Financiers ;
2. Mardi 25 février 2014 : Forum des Investisseurs Privés

Délai des inscriptions : ** 20 janvier 2014******

Lieu de l'événement : Banque Mondiale, sis au 66 Avenue Iéna, Paris





Pour plus de précisions, vous pouvez visiter les sites web suivants :
www.gcsenegal.gouv.sn, www.minfinances.gouv.sn et www.apix.sn

CONTACTS :

Ministère de l'Economie
et des Finances
Tél : +221 33 825 95 13
Fax : +221 33 825 95 91E-mail :
groupeconsultatif@ucspe.sn

Agence de la Promotion de l'Investissement
et des Grands Travaux (APIX)
Tél : +221 33 849 05 55
Fax : +221 33 823 94 89
E-mail : infos@apix.sn

